

POLITIQUE DE GESTION DES RECLAMATIONS

JUILLET 2017



SG 29 HAUSSMANN

Société de gestion de portefeuille

Toute difficulté éventuelle ou réclamation est à adresser :

Par courrier :

SG 29 Haussmann
Responsable Contrôle Interne & Conformité
29, boulevard Haussmann
75009 Paris Cedex

Par mail : reclamations.sg29haussmann@socgen.com

SG 29 Haussmann s'engage à étudier votre demande et à mettre tout en œuvre pour vous répondre le plus rapidement possible, dans un délai maximal de 10 jours ouvrés jours, sauf cas exceptionnels.

En cas de désaccord, et en application de la charte de la médiation Société Générale, le réclamant peut saisir le Médiateur de Société Générale. Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, conformément aux dispositions du titre I du Livre VI du code de la consommation et des articles L. 316-1 et L. 614-1 du code monétaire et financier, et dans le cadre d'une Charte de la Médiation qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention.

Vous pouvez saisir le Médiateur du Groupe Société Générale en transmettant votre demande écrite à l'adresse suivante :

Société Générale

Par courrier :

Le Médiateur auprès de Société Générale
17, cours Valmy
92987 Paris La Défense Cedex 7

Par Internet :

En déposant une demande par voie électronique sur le site Internet du Médiateur :

www.mediateur.societegenerale.fr

Le Médiateur vous répondra directement dans un délai de 90 jours maximum, à réception du dossier complet, en vous faisant connaître sa position fondée en droit et/ou en équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Si celle-ci vous convient, Société Générale s'engage par avance à la mettre en œuvre sans délai.

En cas de désaccord avec la réponse ou la solution apportée, le réclamant peut également saisir **le Médiateur de l'AMF**

Par courrier :

Le Médiateur - Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris Cedex 02

Téléphone : 01 53 45 60 00

Télécopie : 01 53 45 59 60

Un formulaire de saisine électronique est également disponible sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org

L'accès au dispositif des réclamations et le traitement des réclamations sont gratuits.

Le Client conserve par ailleurs la possibilité de faire usage des recours judiciaires qui lui sont ouverts, s'il n'est pas satisfait de la réponse apportée par SG 29 Haussmann ou de l'issue d'une médiation.